



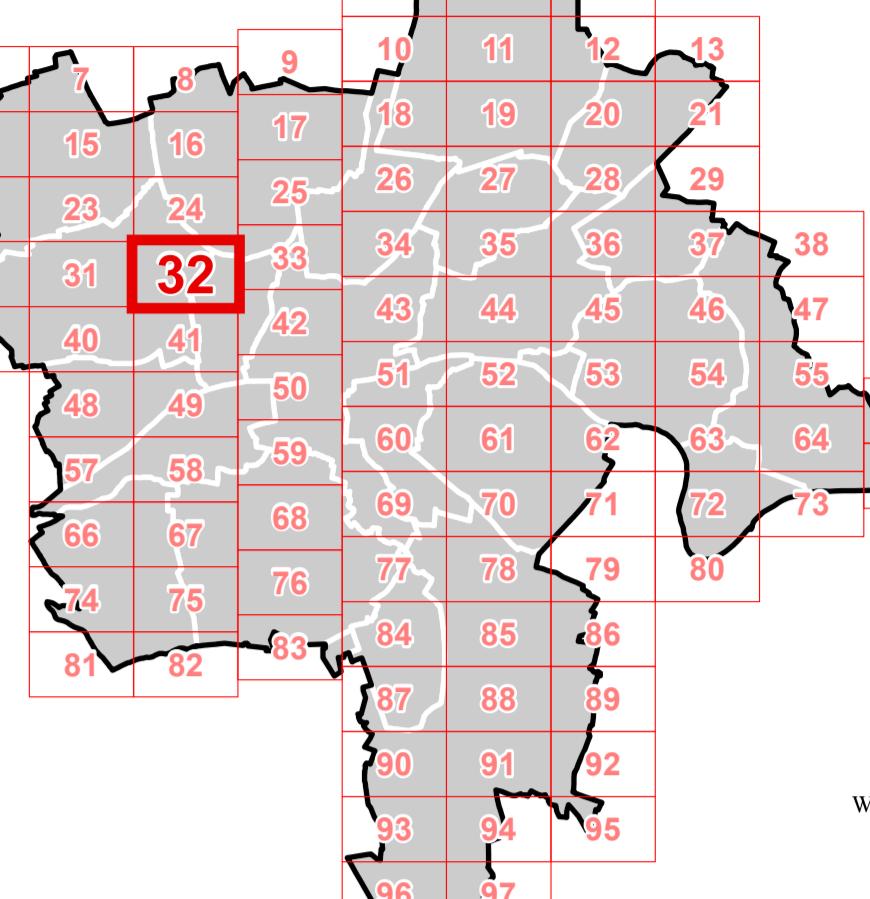
PLAN LOCAL D'URBANISME MÉTROPOLITAIN

ORLÉANS MÉTROPOLE

DE ZONAGE AU 2000e

Plan de zonage

Planche n°32



98

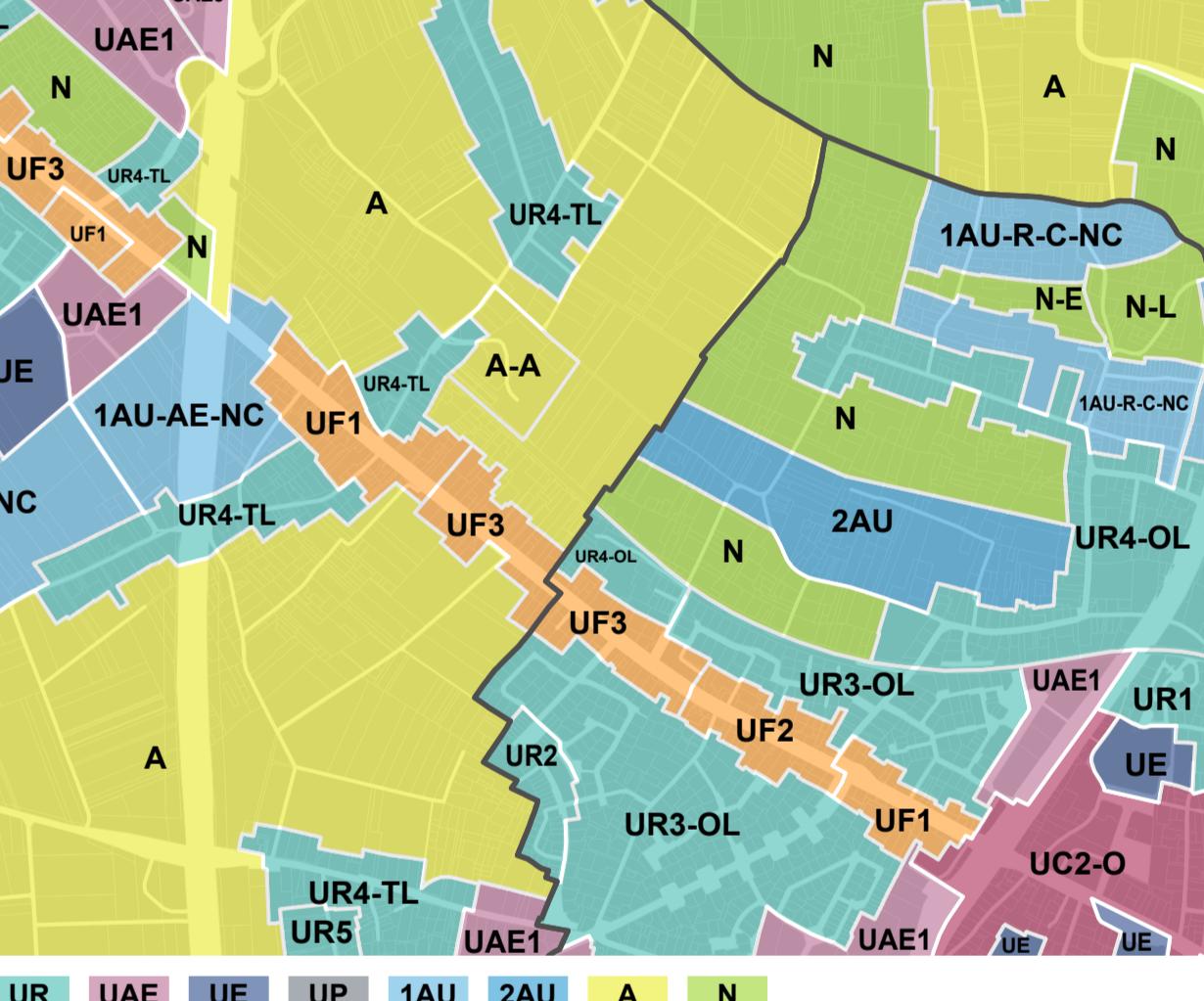
Echelle de la planche

- PLUM prescrit par délibération du conseil métropolitain du 11/07/2017
- PLUM approuvé par délibération du conseil métropolitain du 07/04/2018
- PLUM mis à jour par arrêtés du 10/07/2022 et du 19/01/2023
- PLUM modifié par délibérations du conseil métro du 22/06/2023, du 11/07/2023 et du 19/01/2024
- Modification 2 engagée par arrêté du 02/08/2023

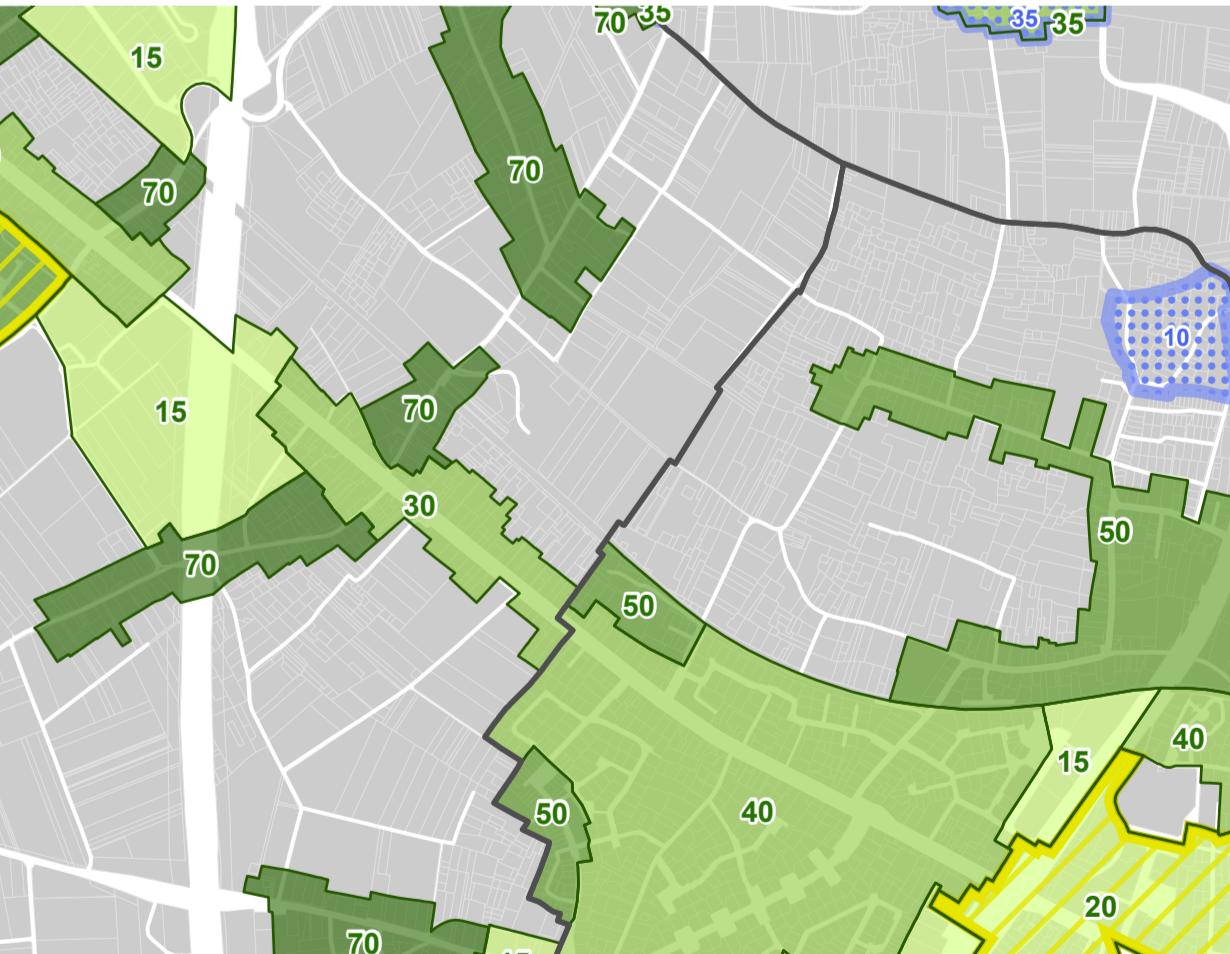
E DE LA PLANCHE —————

Prescriptions d'urbanisme	
	Prescriptions paysagères ou environnementales
Urbanisme	Cône de vue et perspective majeure
Centralité	Arbre protégé
Boulevard	Linéaire boisé
Faubourg	Alignement d'arbres
residuels	Cœur d'ilot
identifiés	Parc et jardin
identifiée	Boisement urbain et espace d'ornement
identifiés urbains	Espace boisé classé
ensembles résidentiels	Jardins familiaux et partagés
millonnaires	Frange agricole ou paysagère
habitat diffus	Zone humide et d'aménagement hydraulique
Projet	Prescriptions d'aménagement ou de projets
et de revitalisation urbaine	Bâti susceptible de changer de destination
Activités Economiques	Élément bâti remarquable
activités mixtes	Ensemble patrimonial
activités commerciales	Linéaire commercial protégé
activités industrielles	Emplacement réservé
bureaux et d'activités médicales	Secteur de constructibilité limité
quipements	Secteur imposant un minimum (>) ou un maximum (<) de logements locatifs sociaux
nts à vocation collective	Zone non aedificandi
er dans un 1er temps	Stationnement de plus de 3 mois
er à court et moyen terme	Secteur d'Orientation d'Aménagement et de Programmation
er dans un 2e temps	Secteur de transports publics collectifs
er à moyen et long terme	
s sensibles	
ille minimale de logements (DC-1.3.2)	

ATIF DU ZONAGE D'URBANISME EN COULEUR



ATIF DU PLAN DES EMPRISES



The diagram illustrates the relationship between the 'Coefficient de biotope' (Biotope coefficient) and the 'Emprise au sol' (Land area). It features two green rectangular boxes at the bottom left: one labeled '50%' and another labeled '65% et +'. A yellow diamond shape is positioned above them. To the right, the text 'Coefficient de biotope :' is followed by a blue square icon containing three white dots, with the word 'au titr' partially visible below it.

